

2. Les modifications consistent en l'installation de matériel de climatisation dans la section des systèmes mécaniques afin d'en améliorer les conditions de travail.

3. Un contrat au montant de \$68,670 a été adjugé pour ces travaux le 4 mai 1967.

4. La superficie de plancher ne sera pas augmentée.

OTTAWA—LA CHAUFFERIE CENTRALE

Question n° 112—**L'hon. M. Bell:**

1. Quand prévoit-on l'achèvement des améliorations à la chaufferie centrale, rue Cliff, Ottawa?

2. Quelle est, en détail, la nature de ces améliorations?

3. Quel est le coût estimatif total de ces travaux?

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Ce projet est censé être achevé en juin 1969.

2. Les améliorations sont effectuées en cinq étapes. Les travaux faisant partie de chaque phase sont les suivants:

Phase I — Rénovation et prolongement de l'ancienne installation de distribution dans les tunnels est et sud. Ces travaux ont comporté l'enlèvement de vieux tuyaux d'une longueur d'environ 13,000 pieds et la pose de nouveaux tuyaux d'une longueur d'environ 18,000 pieds. Cette phase est maintenant achevée.

Phase II — La construction d'un tunnel de service d'environ 2,000 pieds de longueur sous la colline du Parlement et la place de la Confédération. Cette phase est également achevée.

Phase III — La construction de la chaufferie centrale. Cela comprend l'installation de deux machines de réfrigération, une devant servir d'auxiliaire. Cela comprend également des pompes à eau réfrigérée et à eau de refroidissement, des ouvrages de prise et de traitement d'eau, une sous-station, un appareillage de commutation, un groupe électrogène à moteur diesel, des canalisations, des appareils de mesure et de télémesure, une salle des commandes, des services de la chaufferie, des installations d'entretien et des armoires. La construction commencera très bientôt.

Phase IV — Cette partie comprend la pose d'environ 20,000 pieds linéaires de canalisations pour l'installation de distribution au Centre national des arts, au futur Musée national, ainsi que l'autre côté du canal Rideau avec un terminus à l'hôtel Château-Laurier. Cette phase est en voie de réalisation.

Phase V — Cette phase, qui est maintenant achevée, comportait des modifications à la charpente de la chaufferie de la rue Cliff, y

compris l'enlèvement des installations dans la partie centrale du bâtiment, l'enlèvement des installations de manutention du charbon et des cendres, la construction d'un nouveau toit utilisable pour le stationnement au-dessus de la partie centrale, d'une grandeur d'environ 55 pieds sur 130, partie qui était autrefois occupée par 6 anciennes chaudières à vapeur qui ont été enlevées pour fournir l'espace pour la nouvelle installation de réfrigération.

3. Le coût estimatif total des améliorations est de \$6,378,856.

OTTAWA—L'IMMEUBLE DES SERVICES NATIONAUX DE POLICE

Question n° 113—**L'hon. M. Bell:**

1. Où sera érigé à Ottawa l'immeuble des Services nationaux de police, Gendarmerie royale du Canada?

2. Quand la construction de l'immeuble sera-t-elle a) commencée, b) achevée?

3. Quel est le coût estimatif total de cet immeuble?

4. Quelle sera, en pieds carrés, la superficie de cet immeuble?

L'hon. George J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Sur un terrain appartenant au gouvernement fédéral, adjacent au bureau central de la Gendarmerie royale situé au croisement du Queensway et de la promenade Alta Vista.

2. On a prévu le commencement de la construction pour l'été de 1968.

3. Il n'est pas d'usage de révéler le coût estimatif avant d'avoir reçu les soumissions.

4. Une superficie brute d'environ 147,000 pieds carrés.

LA DIRECTION DE LA CIRCULATION AU «HMC DOCKYARD» D'HALIFAX

Question n° 129—**M. Forrestall:**

1. Le ministère de la Défense nationale se propose-t-il de confier à l'autorité civile la direction de la circulation et/ou du stationnement au *HMC Dockyard*, à Halifax?

2. Dans le cas de l'affirmative, est-ce grâce à une entente privée avec la ville de Halifax?

3. Pourquoi prend-on cette mesure?

4. Est-ce que des gens y perdront leur emploi?

5. Quand ce changement se produira-t-il?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1. Non.

2, 3, 4 et 5. Ne s'appliquent pas.

*LES INCENDIES D'IMMEUBLES

Question n° 135—**M. Mather:**

1. Quel était le nombre total des incendies d'immeubles au Canada pour les années 1964 et 1965?

2. Quel pourcentage de ces incendies peut-on attribuer aux fumeurs?